

COMPTE ADMINISTRATIF 1977 DE LA REGIE AUTONOME DE TELEDISTRIBUTION :

Monsieur JULLIEN donne lecture du Compte administratif de l'exercice 1977 de la régie autonome de télédistribution, voté par son Conseil d'Exploitation, en sa séance du 11 Décembre 1978, et arrêté aux chiffres suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES prévues : 459 615 F 25
réalisées : 332 968 F 74

RECETTES prévues : 381 042 F 72
réalisées : 346 544 F 33

Soit un excédent de 13 575 F 59

SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES prévues : 2 987 984 F 09
réalisées : 1 999 833 F 13
reste à réaliser : 988 150 F 96

RECETTES prévues : 3 660 680 F 85
réalisées : 1 955 017 F 71

reste à réaliser : 1 111 343 F 14

Déficit extraordinaire de clôture : 44 815 F 42

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ledit compte administratif 1977 arrêté aux chiffres ci-dessus.